

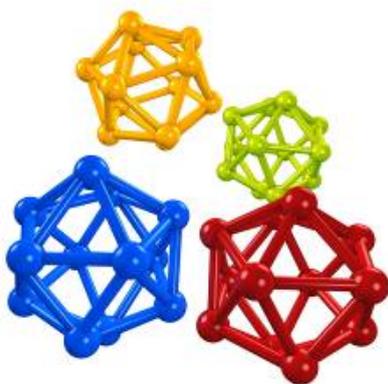


The European Consumers' Organisation



Raising standards for consumers

Nanotechnologies: Ce qui est petit est mignon... mais est-ce sans risque?



Dépliant du BEUC et de l'ANEC sur
les nanotechnologies et les nanomatériaux

Que sont les nanotechnologies et les nanomatériaux?

Les nanotechnologies sont **une gamme de technologies utilisant des matériaux à une échelle incroyablement petite (nanomatériaux)**. Un nanomètre correspond à un milliardième de millimètre, ce qui est environ 10.000 fois plus petit que le diamètre d'un cheveu humain.



Qu'y a-t-il de nouveau avec les nanotechnologies? Pourquoi et où les utilise-t-on ?

À une si petite échelle, les matériaux acquièrent de **nouvelles propriétés chimiques et physiques par rapport à leurs équivalents de taille « normale »**. L'industrie utilise de plus en plus les propriétés particulières des nanomatériaux pour créer de nouveaux produits.



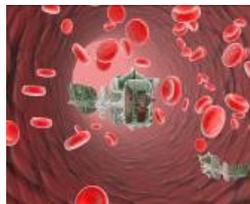
Dans le secteur des cosmétiques, les écrans solaires constituent l'un des principaux domaines d'intérêt. Le dioxyde de titane, par exemple, utilisé comme filtre UV dans les écrans solaires à haute protection, rend ces derniers blancs, épais et difficiles à appliquer sur la peau. Cependant, sous sa forme nano, ce pigment rend les écrans solaires transparents et plus faciles à appliquer, tout en offrant soi-disant une meilleure protection contre les UV. Les nanomatériaux sont aussi utilisés dans d'autres produits cosmétiques comme les crèmes pour le visage, les shampoings et le dentifrice.

Dans le secteur alimentaire, les nanomatériaux peuvent être utilisés pour rendre les produits plus nutritifs (en permettant une meilleure biodisponibilité et absorption des nutriments) ou sains (le nano-sel qui offre le même goût en utilisant moins de sel par exemple) ou encore pour produire des colorants et des arômes plus prononcés.



Ils peuvent également être utilisés dans les emballages, pour prolonger la durée de vie d'un produit.

Dans le domaine de la santé, les nanotechnologies peuvent aboutir à de nouvelles possibilités de traitements médicaux (en augmentant par exemple l'efficacité d'un médicament).



Les nanomatériaux peuvent aussi être utilisés dans divers produits de consommation avec pour objectif déclaré d'améliorer leur performance et leur durée de vie, ou de leur

apporter d'autres valeurs ajoutées. Par exemple des raquettes de tennis plus légères et plus solides contenant des nanotubes de carbone; des chaussettes antibactériennes et anti-odeur avec du nano-argent; des vêtements résistants aux taches et s'auto-repassant utilisant les nanotechnologies ou des vitres autonettoyantes recouvertes de dioxyde de titane.



Un autre objectif déclaré de l'application des nanotechnologies est de **s'attaquer aux défis environnementaux** en créant de nouveaux types de filtres à polluants ou en améliorant l'efficacité des appareils en termes d'énergie, de ressources et de coût.



Les nanotechnologies & nanomatériaux sont-ils sans risque?



Malgré l'intensification de la communication sur les bénéfices potentiels des nanomatériaux, il n'y a que **très peu de preuves scientifiques disponibles quant à leur innocuité et un manque évident de connaissance de leurs risques potentiels pour la santé et l'environnement.**

De nombreuses questions restent sans réponse au sujet de la sécurité des nanomatériaux. La réactivité et la mobilité accrues de certains matériaux dans le corps humain semblent présenter des opportunités pour, par exemple, augmenter l'efficacité de certains médicaments, mais **soulèvent également des préoccupations quant à leur sécurité pour la santé et l'environnement.** En outre, les évaluations des risques d'une même substance mais de taille « normale » ne peuvent en aucun cas être retenues comme reflétant la sécurité de la substance dans sa forme nanométrique.

Dans ce contexte, de nombreux scientifiques et organismes gouvernementaux au sein de l'UE continuent de **recommander vivement que la sécurité des nanomatériaux soit évaluée pleinement par un organisme scientifique indépendant avant que ces matériaux ne puissent être utilisés dans les produits de consommation.**

En dépit de ces inquiétudes relatives à la sécurité et des appels en faveur de l'application du principe de précaution, le nombre de produits affirmant contenir des nanomatériaux ne cesse de croître sur le marché de l'UE et de nombreux consommateurs ne sont pas conscients de leur présence.



Comment peut-on savoir qu'un produit contient des nanomatériaux?

De nombreux produits contenant des nanomatériaux sont déjà disponibles sur le marché de l'UE. Malheureusement, il est extrêmement difficile pour les consommateurs de les identifier. Certains produits utilisant des nanomatériaux n'y font aucune référence sur leur emballage alors que d'autres s'y réfèrent dans leur liste d'ingrédients. D'autres encore affirment qu'ils présentent des bénéfices grâce à leur contenu en nanomatériaux alors qu'ils en sont dépourvus. Cela engendre sans nul doute une situation extrêmement confuse pour les consommateurs.



Pour vous aider à vous y retrouver, **nos organisations ont établi un inventaire des produits promus comme contenant des nanomatériaux et disponibles sur le marché européen.** Cet inventaire sera mis à jour de manière régulière et est consultable gratuitement sur nos sites internet, ou disponible sur demande. N'hésitez pas à nous contacter.

Que demandons-nous?

- **Des définitions claires des nanomatériaux et nanotechnologies** afin de garantir des certitudes juridiques et de permettre le développement de dispositions réglementaires;
- L'application du **principe de précaution** dans le domaine des nanotechnologies;
- **L'évaluation de la sécurité des nanomatériaux** par des organismes scientifiques indépendants avant qu'ils ne puissent être utilisés dans les produits de consommation avec lesquels les consommateurs sont en contact direct, proche ou fréquent (par exemple produits cosmétiques, aliments et vêtements) ou dans les produits qui pourraient causer des dommages à l'environnement;
- **Des méthodologies adéquates d'évaluation de la sécurité et des risques** tenant compte de toutes les caractéristiques des nanomatériaux;
- **L'adaptation de la législation européenne existante et pertinente par rapport aux nanomatériaux, ou le développement de nouvelles lois** permettant de sauvegarder la santé et la sécurité des consommateurs et l'environnement;
- La création ou l'adaptation **d'obligations juridiques liées à la santé et la sécurité** (par exemple des seuils maximum pour le contenu de certains nanomatériaux dans les produits);
- La compilation d'un **inventaire public des produits contenant des nanomatériaux** pour garantir la transparence quant à l'utilisation de ces derniers;
- **L'étiquetage des produits de consommation contenant des nanomatériaux**, en particulier les produits avec lesquels les consommateurs sont en contact direct, proche ou fréquent, comme les produits cosmétiques, les aliments ou les vêtements;
- **Des processus participatifs efficaces** permettant aux citoyens de prendre pleinement part aux développements technologiques qui auront un impact sur leur vie quotidienne.

Pour de plus amples informations

Visitez nos sites internet: www.beuc.eu et www.anec.eu ou contactez nos membres dans votre pays.

L'**ANEC** est la voix des consommateurs européens dans les processus de normalisation. Nous représentons ainsi l'intérêt des consommateurs européens lors de la création des normes techniques développées pour soutenir la mise en



Raising standards for consumers

œuvre des législations européennes et des politiques publiques. L'ANEC représente les consommateurs des membres de l'UE et de 3 pays de l'AELE (Islande, Norvège et Suisse).

L'ANEC dispose de groupes de travail couvrant un grand nombre de priorités politiques: Sécurité des enfants, Conception pour tous, Appareils domestiques, Environnement, Société de l'information, Services et Sécurité routière.

Le **BEUC**, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, représente 43 organisations de consommateurs indépendantes de 31 pays européens (UE, EEE et pays candidats).



The European Consumers' Organisation

Le BEUC s'intéresse aux décisions et développements de l'UE susceptibles d'affecter les consommateurs en se concentrant sur les huit domaines identifiés comme prioritaires par ses membres: Sécurité, Energie et durabilité, Services financiers, Alimentation, Santé, Contrats de consommation, Droits numériques et Action de groupe.

Droits d'auteurs : BEUC et ANEC

Images & vecteurs (excepté pour les logos de l'ANEC et du BEUC):

© Shutterstock®